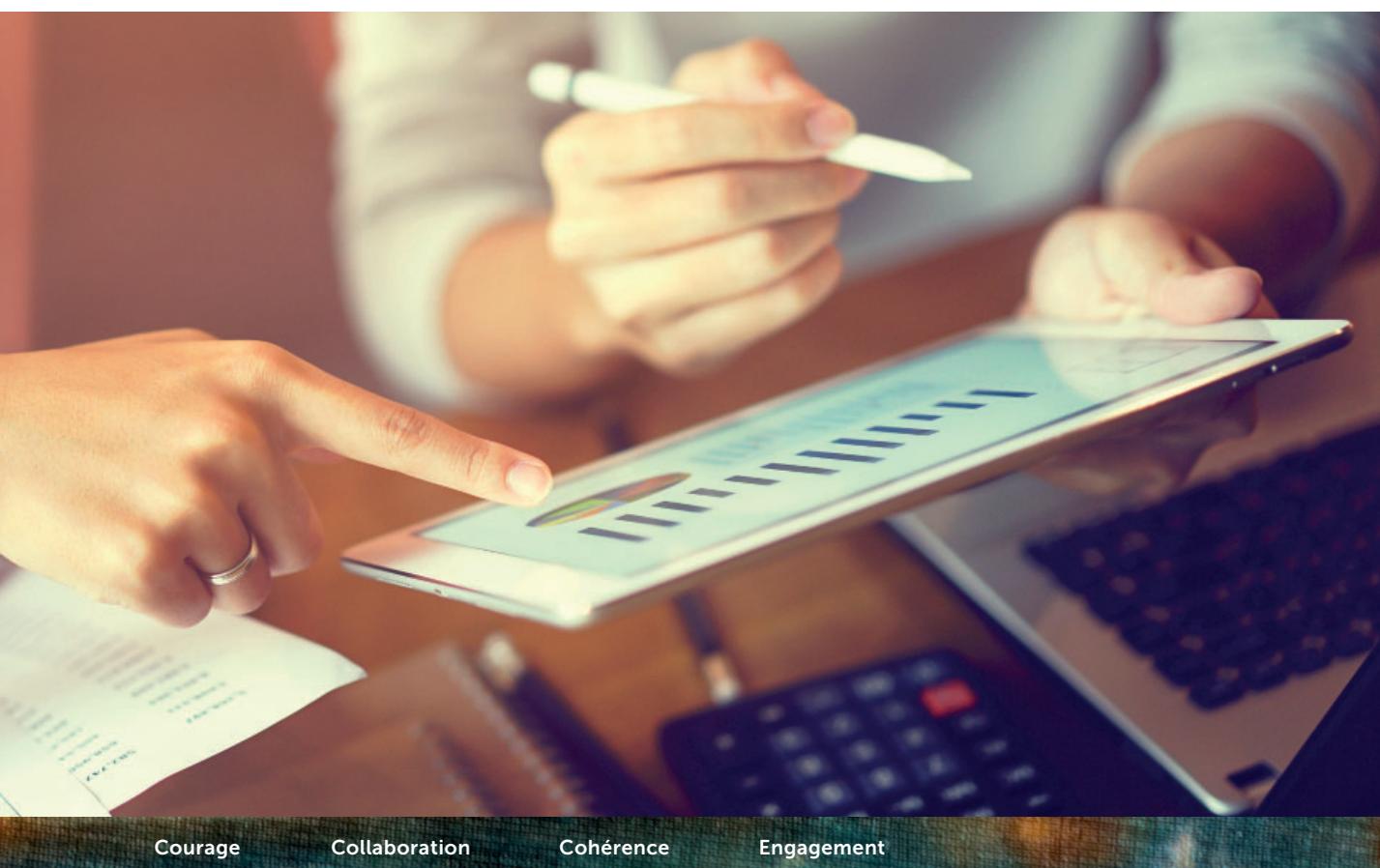


OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

Renseignements généraux de l'opposition officielle

/ ÉTUDE DES CRÉDITS



Courage

Collaboration

Cohérence

Engagement

2023 /
2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DE QUESTIONS

NUMERO	QUESTIONS
1.	<p>LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> a) LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR ; b) LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION ; c) LES PERSONNES RENCONTREES ; d) LE COUT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HEBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.) ; e) LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTES, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNES (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPES PAR MISSION ; f) LE MONTANT DÉPENSE POUR L'ACHAT DE CRÉDITS CARBONE VISANT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR LE VOYAGE.
2.	<p>POUR CHACUN DES VOYAGES FAITS EN AVION OU EN HELICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) LES RAISONS DU DÉPLACEMENT ; b) L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR ; c) LES COÛTS VENTILES ; d) LE CAS ÉCHEANT, TOUT AUTRE COUT VENTILE PAR POSTE : FRAIS D'HEBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.
3.	<p>LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2022-2023 , ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 ; b) LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES ; c) LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COUT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) ; d) LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE ; e) DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE.
4.	<p>LISTE DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ EFFECTUÉES SPÉCIFIQUEMENT SUR INTERNET (FACEBOOK, AMAZON, ETC.) EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 , et les prévisions pour 2023-2024 ; b) les noms des firmes de publicité retenues ; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes ; e) le but visé par chaque dépense ; f) le rapport de statistique sur la portée et la clientèle visée ; <p>Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.</p>

NUMERO	QUESTIONS
5.	<p>LISTE DES DEPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFERENCES DE PRESSE, D'EVENEMENTS MEDIATIQUES, OU AUTRES EVENEMENTS (SOMMETS, CONGRES, CONFERENCES, ETC.), SEPAREMENT :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ; b) le but visé par chaque dépense ; c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. d) si l'événement s'est tenu virtuellement; <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ; f) le but visé par chaque dépense ; g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. h) si l'événement s'est tenu virtuellement; <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ; m) le but visé par chaque dépense ; n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. o) si l'événement s'est tenu virtuellement.
6.	<p>LA LISTE DES DEPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :</p> <p>Organisée par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ; b) le but recherché par chaque dépense ; c) nombre total et liste des formations ventilées par catégorie. <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ; h) le but visé par chaque dépense ; i) nombre total et liste des formations ventilées par catégorie.

NUMERO	QUESTIONS
7.	<p>LA LISTE DES DEPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION ORGANISEE POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF OU LES DEPUTES EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ; b) le but visé par chaque dépense ; c) la nature de la formation ; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation ; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.
8.	<p>LISTE VENTILEE PAR BENEFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NEGOCIE) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYES PAR UN MINISTERE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTERIEL EN 2022-2023, EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme ; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ; c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ; d) la date d'octroi du contrat ; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ; f) l'échéancier ; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p style="text-align: center;">LORSQUE LE CONTRAT EST OCTROYE PAR LE CABINET MINISTERIEL, L'INDIQUER.</p>
9.	<p>LISTE DETAILLEE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des soumissions et le montant de chacune ; b) la grille d'évaluation des soumissions ; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
10.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIETES D'ÉTAT, ETABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITES, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ; c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ; e) une description de son mandat ; f) la date de début de son contrat ; g) la date prévue de fin de son contrat ; h) sa rémunération annuelle.

NUMERO	QUESTIONS
11.	<p>POUR CHAQUE PROJET DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE, INFONUAGIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTEMES INFORMATIQUES AU SEIN DU MINISTERE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIETE OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTERE, INDIQUER :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet ; b) la nature du projet ; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e) les plus récentes évaluations du coût du projet ; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> a. la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
12.	<p>CONCERNANT L'HEBERGEMENT DE DONNEES EN INFONUAGIQUE, FOURNIR :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les coûts estimés par année ; b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.
13.	<p>DE FAÇON SEPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTERIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie ; b) le mobilier de bureau ; c) l'ameublement ; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ; e) le distributeur d'eau de source ; f) le remboursement des frais de transport ; g) le remboursement des frais d'hébergement ; h) le remboursement des frais de repas ; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> a. au Québec ; b. à l'extérieur du Québec.
14.	<p>DE FAÇON SEPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTERIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR</p>

NUMERO	QUESTIONS
	<p>MOIS, DE CHAQUE DEPENSE RELIEE A LA TELEPHONIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût des contrats téléphoniques ; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
15.	<p>CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTERES ET ORGANISMES (PAR ETABLISSEMENT POUR LES RESEaux DE LA Sante ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RESEAU DE L'EDUCATION) POUR L'ANNEE 2022-2023 AINSI QUE LES PREVISIONS POUR 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ; b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ; d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ; f) le coût moyen par employé, selon la classe de travail. g) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ; h) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ; i) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ; j) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ; k) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ; l) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ; m) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ; n) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions) ; o) le nombre d'employés permanents et temporaires ; p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ ; q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ; r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ; s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région ; t) le nombre de griefs syndicaux reçus par direction ;

NUMERO	QUESTIONS
16.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME, PAR DIRECTION, POUR L'ANNEE 2022-2023 ET LES PREVISIONS POUR L'ANNEE 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ; c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17.	<p>LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPES PAR LES MINISTRES ET ORGANISMES EN 2022-2023 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'emplacement de la location ; b) la superficie totale pour chaque local loué ; c) le coût total de ladite location ; d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ; e) la durée du bail ; f) propriétaire de l'espace loué ; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
18.	<p>ESTIMATION DES BESOINS EN SUPERFICIE DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME POUR L'ANNEE FINANCIERE EN COURS ET POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES COMPTE TENU DE L'ACTIVITE REALISEE EN TELETRAVAIL.</p>
19.	<p>CONCERNANT LES ACTIFS IMMOBILIERS EXCEDENTAIRES DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023, FOURNIR :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci;
20.	<p>PORTRAIT DES ACTIFS EXCEDENTAIRES, RATIO LOCATION PROPRIETE ET NOUVEAU PIED-CARRES EN PROPRIETE.</p>
21.	<p>POUR LA DIRECTION GENERALE DU MINISTERE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DETAIL ET LA VENTILATION DES COUTS, POUR 2022-2023, DU DEMENAGEMENT, DE L'AMENAGEMENT, DE LA RENOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUES DANS LES ESPACES OCCUPES, INCLUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les dates des travaux ; b) les coûts ; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
22.	<p>DE FAÇON SEPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTERIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, FOURNIR LE DETAIL ET LA VENTILATION DES COUTS, POUR 2022-2023, DU DEMENAGEMENT, DE L'AMENAGEMENT, DE LA RENOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUES DANS LES ESPACES OCCUPES, INCLUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les dates des travaux ; b) les coûts ; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
23.	<p>LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNEE 2022-2023, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache ; d) la masse salariale totale par cabinet ;
24.	<p>LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSEES EN 2022-2023, PAR MOIS, A MEME LE BUDGET DISCRETIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DELEGUE, DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;

NUMERO	QUESTIONS
	<ul style="list-style-type: none"> b) la circonscription électorale ; c) le montant attribué ; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
25.	<p>LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), REMUNERE PAR LE MINISTERE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTERE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne ; b) le poste occupé ; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle ; e) la date de l'assignation hors structure ; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu ; g) les prévisions pour 2023-2024.
26.	<p>LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITE PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial ; b) le salaire ; c) le poste actuel, s'il y a lieu ; d) la date de la mise en disponibilité ; e) les prévisions pour 2022-2023.
27.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIETES, ETABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS A PIED DONT LE MINISTERE OU L'ORGANISME A MIS FIN A L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ETE RENOUVELE, EN PRECISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ; b) par catégorie d'âge ; c) prévisions pour 2023-2024.
28.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR CATEGORIE D'EMPLOI, LEUR PORT D'ATTACHE (PAR EXEMPLE DANS UN BUREAU REGIONAL) AINSI QUE LES PREVISIONS POUR 2023-2024.</p>
29.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX REGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ETANT RATTACHE, PAR CATEGORIE D'EMPLOI, A CHACUN DE CES BUREAUX. PRESENTER L'EVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PREVISIONS POUR 2023-2024, PAR MISSION.</p>
30.	<p>LISTE DU PERSONNEL REMUNERE PAR LE MINISTERE ET AFFECTE A D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne ; b) le poste occupé et le nom de l'organisme ; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ; d) l'assignation initiale ; e) l'assignation actuelle ; f) la date de l'assignation hors structure ; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
31.	<p>LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ELECTRONIQUE), AUX SITES SPECIALISES DE RECHERCHE SUR INTERNET</p>

NUMERO	QUESTIONS
	<p>(EUREKA, ETC.) DU MINISTERE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2022-2023, EN PRECISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun ; b) le fournisseur ; c) la nature du service; d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. <p>Ventiler le montant total par catégorie.</p>
32.	<p>LES SOMMES DEBOURSEES PAR LE CABINET MINISTERIEL, LE MINISTERE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, DE BILLETS DE SPECTACLES OU D'EVENEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LES BILLETS D'EVENEMENTS ET DE CONFERENCES ORGANISES PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE, POUR LA RESERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYES AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVE OU AUTRE.</p>
33.	<p>POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES EVENEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du site Web ; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ; c) les coûts de construction du site ; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait, et les raisons du changement) ; f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites, ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ; g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
34.	<p>NOMINATIONS, POUR 2022-2023, DE MANDATAIRES, D'EMISSAIRES, DE NEGOCIATEURS, DE MEDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUETEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste ; b) le nom de la personne ; c) les mandats de chacune de ces personnes ; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat ; e) le résultat du travail effectué ; f) les échéances prévues ; g) les sommes impliquées.
35.	<p>POUR 2022-2023, LES DEPENSES EFFECTUEES PAR MINISTERE POUR LES TOURNEES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTERIELLES ET SOUS-MINISTERIELLES DANS LES REGIONS DU QUEBEC, EN PRECISANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les régions et les villes visitées ; b) les personnes et organismes rencontrés ; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants. d) les raisons du déplacement ; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ; f) les coûts ventilés ; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

NUMERO	QUESTIONS
36.	<p>LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITES CONFIEES A CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE OU ADJOINT GOUVERNEMENTAL DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2022-2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le détail des mandats ; b) le coût (déplacements, etc.) ; c) le nombre de ressources affectées ; d) le nombre de rencontres ; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ; f) l'objet ; g) les dates.
37.	<p>LISTE DES ENTITES ADMINISTRATIVES CREEES, FUSIONNEES, SCINDEES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITE DU MINISTERE EN PRECISANT LES COUTS DE TRANSITION ET LES COUTS DE FORMATION.</p>
38.	<p>LISTE DES ENTITES ADMINISTRATIVES CREEES, FUSIONNEES, SCINDEES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITE DU MINISTERE EN PRECISANT LES COUTS DE TRANSITION ET LES COUTS DE FORMATION.</p>
39.	<p>LE DETAIL DES CREDITS PERIMES ET REPORTEES POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME PAR ANNEE BUDGETAIRE, ET CE, POUR L'ANNEE FINANCIERE 2022-2023 ET LES PREVISIONS POUR 2023-2024.</p>
40.	<p>L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFES QUE LE MINISTERE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELEVANT DU MINISTERE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COUT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTERE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELEVANT DU MINISTERE ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNEE 2023-2024.</p>
41.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE REDUCTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DEMANDE PAR LE SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRESOR POUR 2022-2023 ET PREVISIONS POUR 2023-2024.</p>
42.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2022-2023, AINSI QUE LES PREVISIONS POUR 2023-2024, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FEDERAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILEE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET A QUELLES FINS ELLES ONT ETE CONSACREES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME.</p>
43.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIETES D'ÉTAT, ETABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITES, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNEE FINANCIERE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.</p>
44.	<p>POUR CHAQUE CABINET MINISTERIEL, FOURNIR POUR L'ANNEE FINANCIERE 2022-2023 LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS VERSES AU PERSONNEL DE CABINET.</p>
45.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIETES D'ÉTAT, ETABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITES, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNEE FINANCIERE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DEPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSES POUR BRIS DE CONTRAT.</p>
46.	<p>POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIETES D'ÉTAT, ETABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITES, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNEE FINANCIERE 2022-2023 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATEGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.</p>
47.	<p>LA LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTERIELS EXISTANTS A LA FIN DE L'ANNEE FINANCIERE 2022-2023 ET QUI N'ONT PAS ETE RECONDUITS INTEGRALEMENT EN 2023-2024. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2022-2023, DONNER LE COUT DE RECONDUCTION INTEGRAL ET LA DEPENSE PREVUE AUX CREDITS 2023-2024, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ETE ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DEPENSE SERA NULLE.</p>

NUMERO	QUESTIONS
48.	INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTES MAJORATIONS APPORTEES A UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DEGAGER LES SOMMES NECESSAIRES A LEUR FINANCEMENT.
49.	LISTE DES AIDES FINANCIERES ACCORDEES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCES PAR : a) le Fonds d'électrification et de changements climatiques; b) le Fonds des ressources naturelles; c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques; d) le Fonds du Plan Nord.
50.	LES SOMMES ALLOUEES A L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE ET PRECISER LA RAISON POUR LAQUELLE LES SERVICES ONT ETE TRAITES A L'EXTERNE AINSI QUE LES PROFESSIONNELS QUI ONT DONNE CES SERVICES.
51.	CONCERNANT LES DEPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTERES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIETES, ETABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) : a) la dépense totale (opération et capital) ; b) les grands dossiers en cours ; c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques ; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
52.	POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIETES D'ÉTAT, ETABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITES, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE MONTANT TOTAL DE LA MASSE SALARIALE EN VENTILANT PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).
53.	POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIETES D'ÉTAT, ETABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITES, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023 LE TAUX D'ABSENTEISME EN VENTILANT PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).
54.	POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, RECOMMANDATIONS ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDES À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2022-2023 EN INDIQUANT POUR CHACUN : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts liés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.
55.	POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME PUBLIC INCLUANT LES CABINETS MINISTERIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIE DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILE PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNELLE EN INDIQUANT : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ; c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.
56.	LA LISTE DE TOUTE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, DE RENCONTRES DIPLOMATIQUES OU DE SOMMETS GOUVERNEMENTAUX, DE GRANDES RENCONTRES POLITIQUES ET DE NÉGOCIATIONS IMPORTANTES, DE TOUTE NATURE, AUXQUELLES A PRIS PART LE MINISTÈRE OU ORGANISME. POUR CHAQUE RENCONTRE, INDIQUER LA DATE, LA NATURE, ET LE LIEU DE LA RENCONTRE.
57.	POUR CHAQUE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, POUR CHAQUE RENCONTRE DIPLOMATIQUE ET SOMMET GOUVERNEMENTAL, POUR CHAQUE GRANDE

NUMERO	QUESTIONS
	<p>RENCONTRE POLITIQUE ET NEGOCIATION IMPORTANTE DE TOUTE NATURE AUXQUELS PREND PART LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC, INDIQUER :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la <i>Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec</i>.
58.	<p>POUR TOUT SONDAGE OU ENQUETE D'OPINION REALISES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME, INDIQUER :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; f) Les coûts.
59.	<p>POUR TOUTES DEPENSES PUBLICITAIRES REALISEES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME, INDIQUER :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
60.	<p>TOUT MONTANT DEPENSE PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 VISANT A COMPENSER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE PRODUITES DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME.</p>
61.	<p>TOUT PORTRAIT DE L'EMPREINTE CARBONE DU MINISTERE OU L'ORGANISME REALISE EN 2022-2023.</p>
62.	<p>AU SUJET DU TRANSFERT D'EMPLOIS GOUVERNEMENTAUX EN REGION :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Fournir tout scénario et étude réalisés par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023; b) Nombre d'emplois gouvernementaux et d'ETC au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) Nombre d'emplois et d'ETC transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.
69.	<p><u>TÉLÉTRAVAIL</u></p> <p>AU SUJET DES MESURES DE TELETRAVAIL OU DE TRAVAIL A DISTANCE, EN 2022-2023, AU SEIN DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) Nombre d'employés en bénéficiant : <ul style="list-style-type: none"> a. 1 jour par semaine : b. 2 jours par semaine : c. 3 jours par semaine : d. 4 jours par semaine : e. 5 jours par semaine :

NUMERO	QUESTIONS
70.	SOMMES DEPENSEES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 AU SUJET DE L'ACQUISITION DE MATERIEL POUR FINS DE TELETRAVAIL (TABLETTES, CELLULAIRES, AMENAGEMENT DE BUREAU, REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERNET, ETC.)
71.	SOMMES DEPENSEES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 EN MATIERE DE SECURITE INFORMATIQUE EN SPECIFIANT PRECISEMENT LES SOMMES DEPENSEES EN FRAIS DE CONSULTANTS EN SECURITE INFORMATIQUE.
72.	SOMMES DEPENSEES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 POUR L'ACQUISITION DE SERVICES DE VIDEO-CONFERENCE (ZOOM, TEAMS, ETC.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.
73.	SOMMES DEPENSEES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 EN MATIERE DE REMBOURSEMENT AUX EMPLOYES POUR L'ACHAT DE MATERIEL REQUIS POUR LE TELETRAVAIL.
74.	CONCERNANT TOUTE MESURES DE SOUTIEN AUX EMPLOYES EN MATIERE DE SANTE MENTALE, AU SEIN DU MINISTERE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023: a) Les sommes dépensées; b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE); c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
75.	POUR TOUT CONTRAT ACCORDE PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 OU AYANT COURS EN 2022-2023 AUPRES DE LA FIRME MCKINSEY ET COMPAGNIE : a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.
76.	POUR TOUT CONTRAT ACCORDE PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 OU AYANT COURS EN 2022-2023 AUPRES D'UNE FIRME DE CONSULTATION : a) Copie du contrat; b) Date de fin prévue du contrat; c) Valeur prévue du contrat; d) Sommes dépensées à ce jour.

G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 :

- A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
- B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
- C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;
- D. LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);
- E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
- F. LE MONTANT DÉPENSÉ POUR L'ACHAT DE CRÉDITS CARBONE VISANT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR LE VOYAGE.

AUCUN.

G.2 POUR CHAQUE VOYAGE FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2022-2023 :

- A. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT ;
 - B. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR ;
 - C. LES COÛTS VENTILÉS ;
 - D. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.
-

AUCUN.

- G.3 LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :**
- A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2022-2023, ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 ;
 - B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES ;
 - C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) ;
 - D. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE ;
 - E. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE.
-

AUCUN.

G.4 LISTE DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ EFFECTUÉES SPÉCIFIQUEMENT SUR INTERNET (FACEBOOK, AMAZON, ETC.) EN INDIQUANT :

- A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2022-2023, ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024;
- B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;
- C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
- D. LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;
- E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- F. LE RAPPORT DE STATISTIQUE SUR LA PORTÉE ET LA CLIENTÈLE VISÉE.

LORSQUE LE CONTRAT EST CONCLU PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UNE FIRME DE PUBLICITÉ, DÉTAILLER LES PUBLICITÉS EFFECTUÉES SUR INTERNET.

AUCUNE.

G.5 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :

PAR CABINET MINISTÉRIEL :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- D. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- E. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- F. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- G. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- H. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :

- I. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- J. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;
- K. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT, LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ);
- L. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES, DES VIDÉOS, ETC.;
- M. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- N. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉS PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- O. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.

AUCUNE.

G.6 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- A. **LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;**
- B. **LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;**
- C. **LE NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.**

DONNÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE FIRME EXTERNE :

- D. **LES SOMMES DÉPENSÉES 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024;**
- E. **LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;**
- F. **LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);**
- G. **LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS OU/ET DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;**
- H. **LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;**
- I. **NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉS PAR CATÉGORIE.**

AUCUNE.

G.7 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION ORGANISÉE POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS EN INDIQUANT :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024 ;
 - B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE ;
 - C. LA NATURE DE LA FORMATION ;
 - D. LES PERSONNES OU LA FIRME QUI ONT DONNÉ LA FORMATION ;
 - E. LES PERSONNES QUI ONT REÇU LA FORMATION AINSI QUE LE TITRE DE LEUR FONCTION.
-

AUCUNE.

G.8 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2022-2023, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME ;
 - B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL) ;
 - C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ) ;
 - D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT ;
 - E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS ;
 - F. L'ÉCHÉANCIER ;
 - G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.
- LORSQUE LE CONTRAT EST OCTROYÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, L'INDIQUER.

FOURNISSEUR	OBJET	MODE D'OCTROI	MONTANT
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ACCOMPAGNER L'OFFICE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION AUX FINS DE CONSTITUER UNE LISTE DE PERSONNES DÉCLARÉES APTES À ÊTRE NOMMÉES PRÉSIDENTES OU PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE.	GRÉ À GRÉ	18 466\$
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	ACCOMPAGNER L'OFFICE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE OU PRÉSIDENT DE L'OFFICE.	GRÉ À GRÉ	3 450\$
STANEX INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DES SALLES DES INFORMATIQUES DE L'OFFICE.	GRÉ À GRÉ	5 899 \$
GROUPE TOUMORO INC.	CONSULTANT INFORMATIQUE POUR LA MISE À JOUR DE LOGICIELS DU SITE INTERNET DE L'OFFICE (MISE À JOUR DE TYPO3).	GRÉ À GRÉ	4 500 \$
L'IMAGIÈRE	PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022	GRÉ À GRÉ	2 610 \$
JACK D. GERROW, CONSULTANT	FOURNIR DES SERVICES D'EXPERTISE DANS LE CADRE D'UNE ENQUÊTE MENÉE PAR LE COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS	GRÉ À GRÉ	16 000 \$
MORIN DESROCHERS BEAULIEU	AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2021-2022 DE L'OFFICE (CONTRAT OCTROYÉ PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL)	GRÉ À GRÉ	13 338 \$
TREMBLAY, BOIS, AVOCATS	OFFRIR DES SERVICES CONSEILS DE NATURE JURIDIQUE ET LÉGALE AUX AUTORITÉS DE L'OFFICE	GRÉ À GRÉ	10 000 \$
VARS CORPORATION	SÉCURITÉ INFORMATIQUE - ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE	GRÉ À GRÉ	14 000 \$
VARS CORPORATION	SÉCURITÉ INFORMATIQUE - SERVICES DE SURVEILLANCE ET DE DÉTECTION DES MENACES INFORMATIQUES	GRÉ À GRÉ	18 000 \$

POUR LES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$, L'INFORMATION SE TROUVE AUX ENGAGEMENTS FINANCIERS QUI FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PARTICULIÈRE PAR LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET CES INFORMATION SONT AUSSI DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTPS://SEAO.CA/](https://seao.ca/)

G.9 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE ;
 - B. LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS ;
 - C. LE SOUMISSIONNAIRE RETENU ET LA JUSTIFICATION DE CE CHOIX;
 - D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT ;
 - E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.
-

AUCUN.

CES INFORMATIONS SONT TOUTEFOIS DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

[HTTPS://SEAO.CA/](https://seao.ca/).

G.10 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023 :

- A. LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;
 - B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);
 - C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;
 - D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;
 - E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;
 - F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;
 - G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;
 - H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.
-

LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS OCTROYÉS À DES FIRMES EXTERNES SONT DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTPS://WWW.SEAO.CA/](https://www.seao.ca/) AINSI QU'ÀUX ENGAGEMENTS FINANCIERS DE 25 000 \$ ET PLUS QUI FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PAR LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

G.11 POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES INITIÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :

- A. LE NOM DU PROJET;
- B. LA NATURE DU PROJET;
- C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU);
- D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;
- E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;
- F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;
- G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;
- H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;
- I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;
- J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;
- K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :
 - LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
- L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;
- M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI EN 2022-2023.

AUCUN.

DE L'INFORMATION SUR LES PROJETS INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU TABLEAU DE BORD EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES À L'ADRESSE SUIVANTE :
[HTTPS://WWW.TABLEAUBORDPROJETSRI.GOUV.QC.CA/TABLEAU-DE-BORD/](https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/).

- G.12** Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
- a) les coûts estimés par année ;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G11

G.13 DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;
- B. LE MOBILIER DE BUREAU;
- C. L'AMEUBLEMENT;
- D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLISSEMENT;
- E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
- F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
- G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
- H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
- I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
- J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
 - I. AU QUÉBEC
 - II. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

	OPQ
PHOTOCOPIE	N/D
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0 \$
DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	0 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	5 398 \$
FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES	0 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	0 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0 \$
TOTAL	5 398 \$

G.13 DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;
 - B. LE MOBILIER DE BUREAU;
 - C. L'AMEUBLEMENT;
 - D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLEMENT;
 - E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
 - F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
 - G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
 - H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
 - I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
 - J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
 - I. AU QUÉBEC
 - II. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
-

LES COÛTS RELIÉS AUX BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION SONT RÉGIS PAR LE RÈGLEMENT SUR LES ALLOCATIONS AUX DÉPUTÉS ET AUX TITULAIRES DE CABINETS ET SUR LES SOMMES VERSÉES À DES FINS DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

G.14 DE FAÇON SÉPARÉMENT ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT POUR 2022-2023, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES (« BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRES TYPES DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS) UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL ;
- B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES (IPAD OU AUTRES) UTILISÉES, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL ;
- C. LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL ;
- D. LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS ;
- E. LES COÛTS D'UTILISATION DES APPAREILS ;
- F. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES ;
- G. LES NOMS DES FOURNISSEURS ;
- H. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES ;
- I. LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE ;
- J. LES COÛTS DE RÉSILIATION, S'IL Y A LIEU ;
- K. LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL.

	OPQ
LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES, « BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRE TYPE DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS	2
LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES, D'IPAD ET OU D'AUTRE TYPE DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE	1
LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS	0
LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES	2 663
LE NOM DES FOURNISSEURS	TELUS
LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS	0 \$
LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS	0 \$
LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES	748 \$
LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE	0 \$
LES COÛTS DE RÉSILIATION	0 \$
TOTAL	748 \$

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4, PARAGRAPHE 25).

OPQ : <https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/accsinformation/documents-ou-renseignements-diffuses>

G.15

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) POUR L'ANNÉE 2022-2023 AINSI QUE LES PRÉVISIONS 2023-2024 :

- A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE **35 ANS ET PLUS**;
 - B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE **35 ANS ET MOINS**;
 - C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;
 - D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
 - E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) :
 - LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;
 - F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;
 - G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS, ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
 - H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;
 - I. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;
 - J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
 - K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;
 - L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;
 - M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
 - N. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;
 - O. LE NOMBRE DE DÉPART VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;
 - P. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI;
 - Q. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS;
 - R. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION;
 - S. LE NOMBRE DE GRIEFS SYNDICAUX REÇUES PAR DIRECTION.
-

A. ET B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.)

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		* Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Encadrement supérieur et juridique :																
Moins de 35 ans	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	4	0	4	7,4%	0	0%	4	7,4%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	4	0	4	7,4%	0	0%	4	7,4%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnel professionnel :																
Moins de 35 ans	2	0	2	3,7%	1	1,9%	1	1,9%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	31	0	31	57,4%	20	37%	11	20,4%	2	3,7%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	33	0	33	61,1%	21	38,9%	12	22,3%	2	3,7%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnel de bureau, techniciens et assimilés :																
Moins de 35 ans	2	0	2	3,7%	2	3,7%	0	0%	1	1,9%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	13	2	15	27,7%	15	27,8%	0	0%	3	5,6%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	15	2	17	31,5%	17	31,5%	0	0%	4	7,4%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnel ouvrier :																
Moins de 35 ans				%		%		%		%		%		%		%
35 ans et plus				%		%		%		%		%		%		%
Total				%		%		%		%		%		%		%
Total par GROUPE D'AGE:																
Moins de 35 ans	4	0	4	7,4%	3	5,6%	1	1,9%	2	3,7%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	48	2	50	92,6%	35	64,8%	15	27,8%	4	7,4%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	52	2	54	100%	38	70,3%	16	29,7%	6	11,1%	0	0%	0	0%	0	0%

C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	2022-2023
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	10,5
PERSONNEL PROFESSIONNEL	232,5
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	85
PERSONNEL OUVRIER	0,0
TOTAL	328

D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 53 ET 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.)

CATÉGORIE D'EMPLOI	PAYÉES	COMPENSÉES	TOTAL	COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0	0	0	0\$
PERSONNEL PROFESSIONNEL	2153,07	318,23	2 471,30	4 594,05\$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	20,00	87,75	107,75	224,77\$
PERSONNEL OUVRIER	0	0	0	0\$
TOTAL	2 173,07	405,98	2 579,05	3 878,24\$

F. NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0,0	1,0	5,0	28,5	34,5	3,0	0,5	6,5	6,0	6,0	3,0	0,0	94
PERSONNEL PROFESSIONNEL	3,0	22,5	33	161,5	208,5	55,5	57	5	38,5	53,5	26	26	690
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	11	14	34	79	115	10,5	4,5	1,5	36	32,5	16,5	0,5	355
PERSONNEL OUVRIER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	14	37,5	72	269	358	69	62	13	80,5	92	45,5	26,5	1 139

G. LE NOMBRE DE PERSONNE AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 53 ET 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS.

I. LE NOMBRE DE PERSONNE ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DU PERSONNEL QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS.

EN CE QUI A TRAIT À L'INFORMATION RECHERCHÉE CONCERNANT LA LISTE DU PERSONNEL, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION ET UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE, NOUS VOUS INFORMONS QUE CES RENSEIGNEMENTS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DE L'ARTICLE 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS. LE PARAGRAPHE 1^o DE L'ARTICLE 53 AINSI QUE LE PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 59 DE CETTE LOI NOUS OBLIGENT À REFUSER DE DONNER ACCÈS À CES RENSEIGNEMENTS. PAR AILLEURS, L'AMALGAME DES RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS N'A PAS UN CARACTÈRE PUBLIC CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 27 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

État des effectifs réguliers au 31 mars 2021

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	34	8	2		47
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	7		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	39	9	9	0	61

État des effectifs réguliers au 31 mars 2022

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	28	7	1		39
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	7		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	33	8	8	0	53

État des effectifs réguliers au 31 mars 2023

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	29	8	0		40
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	4	3	6		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	33	11	6	0	54

K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

	2022-2023
EXPERT	11
ÉMÉRITE	

L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE

	2022-2023
TRAITEMENT SUPÉRIEUR	9

M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (LE CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Nombre de postes au 31 mars 2021

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	34	8	2		47
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	7		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	39	9	9	0	61

Nombre de postes au 31 mars 2022

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	28	9	1		41
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	8		15
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	33	10	9	0	56

Nombre de postes au 31 mars 2023

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	29	8	0		40
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	4	3	6		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	33	11	6	0	54

N. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

O. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

P. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI

CETTE DONNÉE N'EST PAS DISPONIBLE.

Q. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

R. LE NOMBRE DE POSTE VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS

	2022-2023
NOMBRE DE POSTES VACANTS	10
NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS	10

S. LE NOMBRE DE GRIEFS SYNDICAUX REÇUES PAR DIRECTION

AUCUN.

G.16 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, PAR DIRECTION, POUR L'ANNÉE 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2023-2024 :

- A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES OU ESTIMÉES;
 - B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;
 - C. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.
-

A ET C LA RÉPONSE À CES QUESTIONS SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

B. NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

AUCUN.

G.17 LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2022-2023 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION ;
- B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ ;
- C. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION ;
- D. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATION RÉALISÉES, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS ;
- E. LA DURÉE DU BAIL ;
- F. LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ ;
- G. EN CAS DE RÉSILIATION DE BAIL EN COURS D'ANNÉE, LES COÛTS DE RÉSILIATION.

L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION	COÛT TOTAL	SUPERFICIE	COÛTS D'AMÉNAGEMENT DEPUIS LE 1 ^{ER} AVRIL 2022	DURÉE DU BAIL	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ
800, PLACE D'YOUVILLE, 4 ^E ET 10 ^E ÉTAGE, QUÉBEC	489 682 \$	1 458,71 M ²	0 \$	-----	ENTENTE AVEC LA SQI, LE PROPRIÉTAIRE EST ÉDIFICE D'YOUVILLE INC.
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 6 ^E ÉTAGE, MONTRÉAL (COMMISSAIRE AUX PLAINTES EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE)	431 632 \$	935,90 M ²	0 \$	-----	ENTENTE AVEC LA SQI, LE PROPRIÉTAIRE EST ÉDIFICE 500 RENÉ-LÉVESQUE OUEST INC.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION, À LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ, LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION ET LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ EST DISPONIBLE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE ANNUELLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4 PARAGRAPHE 27). <https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acclinformation/documents-ou-renseignements-diffuses>

G.18 ESTIMATION DES BESOINS EN SUPERFICIE DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS ET POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES COMPTE TENU DE L'ACTIVITÉ RÉALISÉE EN TÉLÉTRAVAIL.

AUCUNE NOUVELLE ESTIMATION N'A ÉTÉ FAITE.

G.19 CONCERNANT LES ACTIFS IMMOBILIERS EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023, FOURNIR :

- A. LA LISTE DES ACTIFS EXCÉDENTAIRES INOCCUPÉS;
- B. LA VALEUR ESTIMÉE DE CEUX-CI;
- C. LES COÛTS D'ENTRETIEN ANNUEL;
- D. LE NOMBRE DE PIEDS CARRÉS DE CEUX-CI.

AUCUN.

G.20 PORTRAIT DES ACTIFS EXCÉDENTAIRES, RATION LOCATION PROPRIÉTÉ ET NOUVEAU PIED-CARRÉS EN PROPRIÉTÉ.

NON APPLICABLE.

G.21 POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2022-2023, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT :

- A. LES DATES DES TRAVAUX;
- B. LES COÛTS;
- C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.

Aucun.

G.22 DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2022-2023, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT :

- A. LES DATES DES TRAVAUX ;
 - B. LES COÛTS ;
 - C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.
-

SANS OBJET.

G.23 LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2022-2023, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :

- A. LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT;
- B. LE TITRE DE LA FONCTION;
- C. L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE;
- D. LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET.

Non applicable.

G.24 LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2022-2023, PAR MOIS, À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;
- B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;
- C. LE MONTANT ATTRIBUÉ;
- D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

Non applicable.

G.25 LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :

- A. LE NOM DE LA PERSONNE ;
- B. LE POSTE OCCUPÉ ;
- C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ;
- D. L'ASSIGNATION INITIALE ET L'ASSIGNATION ACTUELLE ;
- E. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE ;
- F. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU ;
- G. LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.

AUCUN.

G.26 LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :

- A. **LE POSTE INITIAL;**
- B. **LE SALAIRE;**
- C. **LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU;**
- D. **LA DATE DE MISE EN DISPONIBILITÉ;**
- E. **LES PRÉVISIONS 2023-2024.**

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.27 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :

- A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);
- B. PAR CATÉGORIE D'ÂGE;
- C. PRÉVISIONS 2023-2024.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.28 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, LEUR PORT D'ATTACHE (PAR EXEMPLE DANS UN BUREAU RÉGIONAL) AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.15.

G.29 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, PAR MISSION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.15 J.

G.30 LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE LA PERSONNE ;
 - B. LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME ;
 - C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ;
 - D. L'ASSIGNATION INITIALE ;
 - E. L'ASSIGNATION ACTUELLE ;
 - F. LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE ;
 - G. LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.
-

AUCUN.

G.31 LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2022-2023, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- A. LE COÛT DE CHACUN ;
- B. LE FOURNISSEUR ;
- C. LA NATURE DU SERVICE;
- D. S'IL A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL OU À SA DEMANDE.

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIE.

FOURNISSEUR	COÛT (\$)	DESCRIPTION
CNW Telbec	170 \$	Journaux électroniques
Le Courrier parlementaire	2 250 \$	Publications gouvernementales
Cyberimpact	370 \$	Plateforme pour l'envoi d'infolettres
Le Devoir	192 \$	Journal électronique
Ebsco Canada	1 285 \$	Fournisseur de périodiques (ABA Journal, L'actualité pharmaceutique, Annuaire de jurisprudence et de doctrine, etc.)
Edition Eni	142 \$	Livres et vidéos informatiques
Gestion HEC	60 \$	Revue internationale de gestion
MTESS	7 500 \$	Service de la bibliothèque Cécile-Rouleau
PressReader	440 \$	Journaux électroniques
SondageOnline	300 \$	Logiciel de sondage
Thomson Reuters	3 081 \$	Mise à jour de volumes (Lois et règlements du Canada)
Wilson et Lafleur Ltée	105 \$	Mise à jour de volumes (Lois et règlements du Québec et du Canada)
Wolters Kluwer	2 092 \$	Accès Internet à un recueil de jurisprudence (Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels)
TOTAL	17 987 \$	

G.32 LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, DE BILLETS DE SPECTACLES OU D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LES BILLETS D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONFÉRENCES ORGANISÉS PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE, POUR LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

AUCUNE.

G.33 POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- A. LE NOM DU SITE WEB;
- B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
- C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
- D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
- E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
- F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »);
- G. LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINE.

ADRESSE DU SITE INTERNET : www.opq.gouv.qc.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	OPQ à l'interne
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	OPQ à l'interne – non ventilé
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	4 500 \$
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	Aucun
QUELLE EST LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR :	Hebdomadaire
LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE :	OPQ à l'interne

G.34 NOMINATIONS, POUR 2022-2023, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :

- A. LA LISTE;
 - B. LE NOM DE LA PERSONNE;
 - C. LES MANDATS DE CHACUNE DE CES PERSONNES;
 - D. LE DÉTAIL DES CONTRATS OCTROYÉS POUR CHAQUE MANDAT;
 - E. LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ;
 - F. LES ÉCHÉANCES PRÉVUES;
 - G. LES SOMMES IMPLIQUÉES.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.8.

G.35 POUR 2022-2023, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN PRÉCISANT :

- A. LES RÉGIONS ET LES VILLES VISITÉES ;
 - B. LES PERSONNES ET ORGANISMES RENCONTRÉS ;
 - C. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
 - D. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT ;
 - E. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR ;
 - F. LES COÛTS VENTILÉS ;
 - G. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.
-

AUCUNE.

G.36 LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE OU ADJOINT GOUVERNEMENTAL DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2022-2023 :

- A. LE DÉTAIL DES MANDATS;
- B. LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.);
- C. LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES;
- D. LE NOMBRE DE RENCONTRES;
- E. LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE;
- F. L'OBJET;
- G. LES DATES.

NON APPLICABLE.

G.37 LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.38 LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2022-2023 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SÉCRÉTARIAT DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.39 LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 ET LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.40 L'INVENTAIRE COMPLETS DES SERVICES TARIFIÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE **2023-2024**.

L'INFORMATION CONCERNANT LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS SERA PRÉSENTÉE AU **RAPPORT ANNUEL 2022-2023** DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES.

G.41 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2022-2023 DEMANDÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR 2022-2023 ET PRÉVISIONS POUR 2023-2024.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.42 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2022-2023, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2023-2024, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTES OU AUTRES, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

AUCUNE.

G.43 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

PRIMES AU RENDEMENT ET BONIS	OPQ
TOTAL	21 041 \$

G.44 POUR CHAQUE CABINET MINISTÉRIEL, FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS VERSÉS AU PERSONNEL DE CABINET.

AUCUN.

G.45 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

PRIMES DE DÉPART :

PRIMES DE DÉPART ET BRIS DE CONTRAT	OPQ
ALLOCATIONS DE TRANSITION	94 354 \$

G.46 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.47 LA LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2023-2024. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2022-2023, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2023-2024, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.48 INDiquer LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.49 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR :

- A. LE FONDS D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES;
- B. LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES;
- C. LE FONDS DE TRANSITION, D'INNOVATION ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES;
- D. LE FONDS DU PLAN NORD.

AUCUNE.

G.50 POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LES SOMMES ALLOUÉES À L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE ET PRÉCISER LA RAISON POUR LAQUELLE LES SERVICES ONT ÉTÉ TRAITÉS À L'EXTERNE AINSI QUE LES PROFESSIONNELS QUI ONT DONNÉ CES SERVICES.

MANDATAIRES	TAUX	MOIS	OBJETS	MONTANTS
TREMBLAY, BOIS AVOCATS	FORFAITAIRE	19 JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023	OFFRIR DES SERVICES CONSEILS DE NATURE JURIDIQUE ET LÉGALE AUX AUTORITÉS DE L'OFFICE.	10 000 \$

G.51 CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) :

- A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL) ;
- B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS ;
- C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES ;
- D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI ;
- E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.

B : LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES AU TABLEAU DE BORD
SITE INTERNET : [HTTPS://WWW.TABLEAUBORDPROJETSRI.GOUV.QC.CA/](https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/)

D : LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

E. : LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.11.

**A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL) ;
2022-2023 : 1 010 000 \$**

B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS ;

AUCUN

C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES ;

4 EMPLOYÉS

D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI ;

RESSOURCES INTERNES (EN ETC)	RESSOURCES EXTERNES (EN ETC) (RESSOURCE DU CSPQ)
4	0

E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES ;

AUCUN

VOIR LA QUESTION G.11

G.52 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023, LE MONTANT TOTAL DE LA MASSE SALARIALE EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRE ET ORGANISMES.

G.53 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2022-2023 LE TAUX D'ABSENTÉISME EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.).

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.54 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2022-2023 EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A. LE SUJET ;
- B. LA OU LES RAISONS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ ;
- C. LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION ;
- D. LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE, S'IL Y A LIEU.

PRÉCISER, POUR CHACUN, S'IL DÉCOULE D'UNE DEMANDE DU MINISTRE OU DU CABINET MINISTÉRIEL.

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS.

G.55 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNELLE EN INDIQUANT :

- A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS ;
- B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION ;
- C. LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.

NOM DE L'ASSOCIATION	NOMBRE DE PERSONNES	NOM DE LA DIRECTIVE	COÛT TOTAL
BARREAU DU QUÉBEC	24	LETTRE DU SCT AU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JURISTES DE L'ÉTAT.	37 725 \$
CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	1 669 \$
ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	982 \$
ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	664 \$
ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS	1	EXIGENCE DU POSTE	638 \$
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC	1	EXIGENCE DU POSTE	590 \$

G.56 LA LISTE DE TOUTE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, DE RENCONTRES DIPLOMATIQUES OU DE SOMMETS GOUVERNEMENTAUX, DE GRANDES RENCONTRES POLITIQUES ET DE NÉGOCIATIONS IMPORTANTES, DE TOUTE NATURE, AUXQUELLES A PRIS PART LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME. POUR CHAQUE RENCONTRE, INDIQUER LA DATE, LA NATURE, ET LE LIEU DE LA RENCONTRE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.57 POUR CHAQUE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, POUR CHAQUE RENCONTRE DIPLOMATIQUE ET SOMMET GOUVERNEMENTAL, POUR CHAQUE GRANDE RENCONTRE POLITIQUE ET NÉGOCIATION IMPORTANTE DE TOUTE NATURE AUXQUELS PREND PART LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INDIQUER :

- A. LA DATE;
 - B. LA NATURE;
 - C. LES PARTICIPANTS;
 - D. SI L'ÉVÉNEMENT A EU LIEU SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 4 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE QUÉBEC, CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.58 POUR TOUT SONDAGE OU ENQUÊTE D'OPINION RÉALISÉS PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER :

- A. LA DATE;
- B. LA NATURE;
- C. LES QUESTIONS POSÉES;
- D. LES RÉPONSES;
- E. LA FIRME RETENUE;
- F. LES COÛTS.

AUCUN.

G.59 POUR TOUTES DÉPENSES PUBLICITAIRES RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER :

- A. LE POURCENTAGE DE CES DÉPENSES RÉALISÉES AU SEIN DE MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET LE MONTANT;
 - B. LE POURCENTAGE DE CES DÉPENSES RÉALISÉES SUR INTERNET ET LES MÉDIAS SOCIAUX ET LE MONTANT.
-

AUCUNE.

G.60 TOUT MONTANT DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 VISANT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRODUITES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME.

AUCUN.

G.61 TOUT PORTRAIT DE L'EMPREINTE CARBONE DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME RÉALISÉ EN 2022-2023.

AUCUN.

G.62 AU SUJET DU TRANSFERT D'EMPLOIS GOUVERNEMENTAUX EN RÉGION :

- A. **FOURNIR TOUT SCÉNARIO ET ÉTUDE RÉALISÉS PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME AINSI QUE TOUTE ACTION RÉALISÉE EN 2022-2023;**
 - B. **NOMBRE D'EMPLOIS GOUVERNEMENTAUX ET D'ETC AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME QUI ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS EN RÉGION EN 2022-2023 EN PRÉCISANT LA RÉGION D'ORIGINE ET LA RÉGION DE DESTINATION;**
 - C. **NOMBRE D'EMPLOIS ET D'ETC TRANSFÉRÉS EN RÉGION DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2018.**
-

AUCUN.

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

G.69 AU SUJET DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL OU DE TRAVAIL À DISTANCE, EN 2022-2023, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME :

- A. **NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME ;**
 - B. **NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ;**
 - C. **NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIANT TOUJOURS AU 31 MARS 2023 ;**
 - D. **PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ;**
 - E. **NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIANT :**
 - A **1 JOUR PAR SEMAINE**
 - B **2 JOURS PAR SEMAINE**
 - C **3 JOURS PAR SEMAINE**
 - D **4 JOURS PAR SEMAINE**
 - E **5 JOURS PAR SEMAINE**
-

- A. **NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME**
80
- B. **NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ**
80
- C. **NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIANT TOUJOURS AU 31 MARS 2023**
80
- D. **PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ**
100%
- E. **NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIANT :**
 - A **1 JOUR PAR SEMAINE**
 - B **2 JOURS PAR SEMAINE**
 - C **3 JOURS PAR SEMAINE : 80**
 - D **4 JOURS PAR SEMAINE**
 - E **5 JOURS PAR SEMAINE**

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

G.70 SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 AU SUJET DE L'ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR FINS DE TÉLÉTRAVAIL (TABLETTES, CELLULAIRES, AMÉNAGEMENT DE BUREAU, REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERNET, ETC.)

AUCUNE.

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

G.71 SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE EN SPÉCIFIANT PRÉCISÉMENT LES SOMMES DÉPENSÉES EN FRAIS DE CONSULTANTS EN SÉCURITÉ INFORMATIQUE.

AUCUNE.

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

G.72 SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 POUR L'ACQUISITION DE SERVICES DE VIDÉO-CONFÉRENCE (ZOOM, TEAMS, ETC.)

- A. **LISTE DES CONTRATS;**
- B. **NOM DU FOURNISSEUR;**
- C. **MONTANT DÉBOURSÉ.**

A. LISTE DES CONTRATS :	OFFRE INFONUAGIQUE DE COLLABORATION ET BUREAUTIQUE (MICROSOFT TEAMS)
B. NOM DU FOURNISSEUR :	ITI INC.
C. MONTANT DÉBOURSÉ :	37 177 \$

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

G.73 SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 EN MATIÈRE DE REMBOURSEMENT AUX EMPLOYÉS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL REQUIS POUR LE TÉLÉTRAVAIL.

2022-2023
352 \$

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

G.74 CONCERNANT TOUTE MESURES DE SOUTIEN AUX EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2022-2023 :

- A. **LA SOMMES DÉPENSÉES;**
- B. **LE NOMBRE DE DEMANDES AU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE);**
- C. **LES SOMMES DÉPENSÉES SPÉCIFIQUEMENT EN RESSOURCES EXTERNES EN LA MATIÈRE.**

-
- A. AUCUNE
 - B. NON APPLICABLE, DONNÉES CONFIDENTIELLES
 - C. AUCUNE

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

**G.75 POUR TOUT CONTRAT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 OU AYANT COURS EN 2022-2023
AUPRÈS DE LA FIRME MCKINSEY ET COMPAGNIE :**

- A. **COPIE DU CONTRAT;**
 - B. **DATE DE FIN PRÉVUE DU CONTRAT;**
 - C. **VALEUR PRÉVUE DU CONTRAT;**
 - D. **SOMMES DÉPENSÉES À CE JOUR.**
-

AUCUN.

RUBRIQUE : TÉLÉTRAVAIL

**G.76 POUR TOUT CONTRAT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2022-2023 OU AYANT COURS EN 2022-2023
AUPRÈS D'UNE FIRME DE CONSULTATION :**

- A. **COPIE DU CONTRAT;**
 - B. **DATE DE FIN PRÉVUE DU CONTRAT;**
 - C. **VALEUR PRÉVUE DU CONTRAT;**
 - D. **SOMMES DÉPENSÉES À CE JOUR.**
-

AUCUN.

**Office
des professions**

Québec

